

LE TRAVAIL DES ENFANTS EN INDE

L'Inde est le pays au monde le plus touché par le travail des enfants. Les estimations des ONG locales oscillent entre 44 et 110 millions d'enfant actifs mais, sur place, l'évaluation la plus couramment citée est de 60 millions tandis qu'officiellement, ce chiffre est de 20 millions. Selon l'UNICEF, 14% des enfants âgés de 5 à 14 ans travaillent en Inde (chiffres 2000).

CONSTAT

OU SONT-ILS EMPLOYES ?

- **Secteur informel urbain** : 20 % des enfants selon les ONG travaillent dans la rue comme chifonniers, mendians, conducteurs de vélos-taxis ou de rickshaws, cireurs de chaussures. Ils ne sont pas tous indépendants : ceux qui vendent bouteilles d'eau et verres de thé travaillent pour le compte d'une échoppe tenue par un adulte.
- **Travail domestique** : un grand nombre de fillettes travaillent à la maison, s'occupant de leurs frères et sœurs, cuisinant, allant chercher de l'eau et du bois, faisant le ménage. Le travail domestique à l'extérieur signifie de longues heures de travail, et des risques de violence physique ou d'abus sexuels.
- **Agriculture, élevage et pêche** : les enfants travaillent dans les fermes et les rizières familiales. Mais ils sont aussi ouvriers agricoles salariés dans les grandes exploitations (plantations de jasmin, thé, noix de cajou...). Dans certaines régions agricoles de l'Inde, un salarié agricole sur dix est un enfant, selon le BIT. Les enfants sont également employés dans les conserveries de poisson du pays.
- **Ateliers de tapis** : la production de tapis est concentrée dans la région de Carpet Belt de l'Uttar Pradesh où entre 300 000 et 500 000 enfants seraient employés dans des conditions très difficiles.
- **Industrie** : l'exploitation d'enfants dans l'industrie recouvre une grande variété d'activités : mines, verreries (25% des 200 000 ouvriers sont des enfants), poterie (5000 enfants), usines de feux d'artifice et d'allumettes (45 000 à 50 000 enfants), de cigarettes...
- **Exploitation sexuelle et tourisme sexuel** : 400 000 enfants seraient soumis à la prostitution en Inde. Ils sont recrutés dans la rue ou parmi les jeunes en fugue ou apparemment isolés. Ces enfants sont prisonniers des proxénètes, ils sont soumis aux mauvais traitements et à la drogue.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL DEPLORABLES

Dans la plupart des cas, les conditions de travail des enfants ne sont pas conformes aux règles édictées par les lois en vigueur. Elles sont caractérisées par :

- **Des heures de travail trop longues, des périodes de repos insuffisantes.** Dans la région de Carpet Belt de l'Uttar Pradesh, les enfants travaillent 20 heures par jour, sont parfois enchaînés au métier à tisser et dorment sur place. Dans l'industrie des allumettes, ils travaillent 12 heures par jour accroupis dans des hangars obscurs...
- **Des conditions mettant en danger la santé des enfants.** L'hygiène élémentaire n'est pas respectée et les soins médicaux inexistant. Dans les fabriques d'allumettes, les enfants manient des produits dangereux tels le chlorate de potassium et des oxydes de phosphore et de zinc. Dans l'industrie des allumettes, ils sont exposés au risque de bronchite et de tuberculose. Dans les ateliers de tapis, la

position accroupie dans une atmosphère polluée de poussière de laine expose les enfants à des troubles de croissance et à des maladies respiratoires, et le risque de troubles de la vue est particulièrement grave. Les enfants chiffonniers sont atteints de maladies de la peau...

- **Un salaire inférieur au salaire minimum établi ou pas de salaire.**

CAUSES DU TRAVAIL DES ENFANTS

- **La fragilité des enfants :** ils représentent une main d'œuvre bon marché et facilement exploitable.
- **Facteurs socio-économiques :** pauvreté, chômage et sous-emploi des adultes. Les enfants représentent une source de revenus pour leur famille.
- **Hiérarchie hindoue des castes :** elle codifie les relations sociales, le mariage et l'accès aux métiers.
- **Infériorité culturelle du sexe féminin :** les filles sont considérées comme des fardeaux. Elles sont très tôt écartées de l'école et affectées aux tâches domestiques et agricoles.
- **Servitude pour dette :** des millions de familles sont victimes de la servitude pour dette pratiquée par les grands propriétaires agricoles et les propriétaires d'ateliers de tapis. Les enfants sont obligés de travailler jusqu'à ce que la dette contractée par leurs parents soit remboursée.

ACTION

- **Prévention.** L'UNICEF donne la priorité à l'universalisation de l'éducation primaire gratuite, obligatoire et de bonne qualité. L'UNICEF travaille avec le gouvernement indien, les gouvernements des états et ses autres partenaires pour rendre l'éducation attractive en soutenant la formation des enseignants et la réforme du programme. Le projet **Chiragh**, lancé en juillet 2002 pour prévenir et éliminer le travail des enfants dans les verreries de Firozabad, et le projet de prévention et d'élimination du travail des enfants dans la région de *Carpet Belt* de l'Uttar Pradesh soutiennent activement le programme d'éducation primaire du gouvernement. En avril 2000, l'UNICEF a lancé un programme visant à créer 60 centres de prévention du travail des enfants à Orissa pour les inciter à retourner à l'école.
- **Protection et réhabilitation des enfants au travail :** l'UNICEF développe des projets pour retirer les enfants exploités dans les conditions les plus dangereuses. Un projet de prévention et de réhabilitation des enfants employés dans les ateliers de tapis à Bhiwandi, Maharashtra, a débuté en janvier 2001.
- **Plaidoyer pour le renforcement de la législation et des programmes.** L'UNICEF plaide pour l'adoption et la mises en œuvre d'une législation adaptée, en conformité avec la Convention relative aux Droits de l'enfant (article 32) et les autres instruments internationaux ratifiés par l'Inde. L'UNICEF propose que les lois existantes, qui ne cherchent qu'à réguler le travail des enfants, soient révisées afin de l'interdire.
- **Réduction de la pauvreté et programmes pour les femmes**
- **Initiatives privées :** le bureau de l'UNICEF en Inde soutient les initiatives des mouvements de consommateurs, des associations d'entreprises et d'autres volontaires engagés à promouvoir les biens produits sans travail d'enfants. La fondation Rugmark, composée d'ONG, de producteurs, d'exportateurs et de l'UNICEF fournit un certificat pour tous les types de tapis indiens produits sans travail d'enfants. Dans l'Uttar Pradesh, IKEA s'est joint à l'UNICEF pour créer des centres d'éducation dans les zones rurales.